

pays se demandait aujourd'hui comment il se fait qu'au moment où disparaissent bien des monarchies la nôtre demeure encore si ferme et si forte, elle trouverait, je crois, la réponse à sa question dans les traits de caractère dont la reine Marie a fait preuve durant toute sa vie.

Sa vie même est le plus bel exemple de ces grandes qualités de cœur, d'intelligence et d'esprit qui s'identifient à l'idée que nous nous faisons de la royauté. Sa vie s'est écoulée dans la fidélité constante au devoir. C'est par l'exercice de ses devoirs de mère et de reine qu'elle s'est fait une place dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connue. De nombreux membres de la Chambre se rappellent comme moi, je le sais, la scène émouvante dont Londres fut témoin, en 1935, lorsque le roi George V et la reine Marie ont parcouru les rues de Londres à l'occasion de leur jubilé. Je pense que ce fut une révélation, même pour les gens d'Angleterre et certes pour le reste du monde, que de constater l'effusion d'affection des assistants, gage de la place que la reine Marie, tout comme le roi George V, avait conquise dans le cœur de chacun.

Je me rappelle aussi qu'à leur retour de la cathédrale Saint-Paul, ils ont paru sur le balcon du palais, accompagnés de deux petites filles dont une est aujourd'hui la reine. Tous les Canadiens s'unissent aujourd'hui pour exprimer leurs condoléances à cette souveraine à laquelle ils sont unis par les liens d'une profonde affection. C'est non seulement à une reine que vont nos condoléances mais aussi à la petite-fille d'une femme qui s'est acquis à jamais le respect de tous ceux qui admirent la dignité et qui chérissent nos traditions.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): Je suis sûr que tous les membres de la Chambre s'unissent pour appuyer l'adresse proposée. Dans le cours de l'histoire, il arrive souvent que des personnages marquent la fin ou le début d'une époque. La mort de Sa Majesté la reine Marie tranche le dernier lien qui nous unissait à l'âge de Victoria. C'est à cela que j'ai pensé hier soir quand on m'a appris que la reine Marie était morte.

Tout le Commonwealth britannique qui, durant la vie de la reine Marie, a été transformé d'empire en commonwealth, vénérât cette grande dame, cette épouse, cette mère et cette reine. Non seulement nous respectons cette femme majestueuse mais nous reconnaissons en elle le symbole d'une époque révolue.

[M. Drew.]

Nous ne pouvons faire mieux, je crois, en appuyant la motion proposée, que nous rappeler le grand exemple que cette femme et cette mère a donné aux peuples du Commonwealth britannique et du monde.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, le parti que je représente s'unit au premier ministre (M. St-Laurent) et au chef de l'opposition (M. Drew), qui ont proposé une adresse, et s'associe aux témoignages qu'ils ont rendus à la grande dame d'Angleterre. J'ai eu l'avantage de rendre visite à la reine Marie au palais de Buckingham, en 1948. Elle m'est alors apparue non pas comme la douairière sévère que l'on dépeignait si souvent mais plutôt comme une reine. J'ai été frappé par sa bienveillance, son attitude royale et la stricte discipline qu'elle s'imposait bien qu'elle fût déjà âgée de 80 ans.

Ceux qui ont bien connu la reine Marie disent que l'on gardera surtout d'elle le souvenir d'une femme extraordinairement précise dans ses idées, d'une femme qui depuis son adolescence a toujours cherché à approfondir méthodiquement ses connaissances sur tout ce qui l'entourait. Partout où elle allait, dans chaque domaine auquel elle s'intéressait, elle faisait naître l'ordre du chaos et portait une attention extraordinaire aux moindres détails.

La reine Marie a été sous bien des rapports une femme remarquable et toute la famille royale garde l'empreinte de sa personnalité si droite. Elle a été pour nous, toutes ces années, ce que d'autres ont appelé un symbole de l'idée que l'on se fait de la royauté, en Angleterre, c'est-à-dire que la Couronne demeure quoi qu'il advienne.

Nous unissant à tous les autres membres de la Chambre, nous rendons le plus respectueux hommage à sa mémoire vénérée et nous exprimons à la famille royale nos sincères condoléances à l'occasion du deuil qui la frappe.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion proposée par le premier ministre et appuyée par le chef de l'opposition. La Chambre voudrait-elle se lever et garder un moment de silence.

(Les députés se lèvent et gardent le silence.)

Le très hon. M. St-Laurent: Je propose, appuyé par le chef de l'opposition, que l'adresse soit grossoyée.

Monsieur l'Orateur, je propose aussi, appuyé par le chef de l'opposition:

Qu'un message soit envoyé au Sénat informant leurs Honneurs que la Chambre a adopté une adresse à Sa Très Excellente Majesté la reine, exprimant l'affliction profonde de la Chambre que